

**RESPONSE OF SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO (GAZ MÉTRO)  
INFORMATION REQUESTS FROM RICHARD BAUDINO TO GAZ METRO  
R-3867-2013, PHASE 3**

---

1. Please refer to Gaz Metro – 6, Document 2, Tables 2, 3, and 4. For each table, please provide the following:
  - a. Supporting work papers and documentation for every number in each row and column. Please include all spreadsheets and computer models showing how the numbers were developed and calculated. Provide all of this material for both the Gaz Metro As Proposed study and the Black & Veatch Revised study.
  - b. Referring to “Input of a new contract”, explain why the CII amounts are higher than the Residential and Major Industries amounts.
  - c. Referring to “Input of a new contract”, explain why the Residential and Major Industries amounts are the same.

**Réponse :**

- a) Gaz Métro vous réfère à la réponse à la question 1.1 de la demande de renseignements n° 5 de la Régie, Gaz Métro-8, Document 1, qui explique en détail chacune des formules permettant d'établir les montants des tableaux 2, 3 et 4, autant pour les colonnes portant sur la proposition initiale de Gaz Métro, que celles portant sur la proposition de Black & Veatch. Les documents de travail supportant ces formules portent sur les entrevues effectuées auprès des gestionnaires décrites en réponse à la question 1.1 du ROEE, à la pièce Gaz Métro-8, Document 6. De l'avis de Gaz Métro, l'information produite dans ces deux réponses est suffisante pour permettre la compréhension et l'appréciation de la méthode proposée.

À la lecture de cette information, vous serez à même de constater que les formules et données supportant les valeurs proposées dans les tableaux 2, 3 et 4 contiennent très peu de données pouvant être utiles à la création de simulations, de scénarios ou d'analyses supplémentaires. De plus, ces données sous-jacentes portant sur la divulgation de certains salaires individuels (feuilles de travail informatiques) ne sauraient être fournies autrement que sous le sceau de la confidentialité.

Or, considérant l'utilité limitée que procurerait l'accès à cette information sensible, et considérant les informations fournies en réponse à la question 1.1 de la demande de renseignements n° 5 de la Régie, Gaz Métro soumet qu'il n'est souhaitable de la fournir.

- b) La complexité des contrats et les validations additionnelles à faire du côté des comptes majeurs expliquent la différence dans le temps consacré à un compte commercial et un compte majeur par rapport au marché résidentiel.

Pour ce qui est du marché VGE, le temps de saisie est inférieur à celui du marché CII, car le travail de validation et de confirmation avec le client a été fait au préalable par le représentant VGE au cours de la période de prospection du client. Le travail du commis VGE est donc moindre par rapport à celui du marché CII.

- c) Malgré la complexité des contrats VGE, le temps de saisie des commis est sensiblement le même pour le résidentiel et le VGE puisque les tâches sont les mêmes et consistent essentiellement à de l'entrée de données.

2. Please refer to Gaz Metro – 6, Document 2, Tables 2, 3, and 4. Further refer to lines 18 through 25. For each table, please provide the following:
- Define “spin test for turbine”, both less than 12 in. and greater than 12 in.
  - Describe the activities and other cost characteristics within each cost category listed in Lines 20 through 25.
  - For all table, explain the differences between the values calculated for Min. and Max. for all years listed.

**Réponse :**

- L'inspection appelée « Spin test » est la même pour tous les types de turbine. Elle doit être effectuée chaque année pour les turbines de 12 pouces et plus et tous les trois ans pour les turbines de moins de 12 pouces. La procédure se résume à retirer la turbine et à vérifier son état et son fonctionnement selon des procédures établies par Gaz Métro.
- Veillez vous référer à la réponse à la question 1.1 de la demande de renseignements n° 5 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-8, Document 1, qui explique en détail chacune des caractéristiques permettant d'établir les montants des tableaux 2, 3 et 4.
- Veillez vous référer à la réponse à la question 2.5 de la demande de renseignements n° 5 de la Régie, à la pièce Gaz Métro-8, Document 1.

3. Provide the source materials used for Tables 6, 7, and 8.

**Réponse :**

The data is based on line extension policies for each utility listed. The information is publicly available from the utilities.

4. Provide the customer density data and supporting documentation used to develop the table on page 12 of Gaz Metro – 6, Document 2.

**Réponse :**

Les calculs ont été établis à partir des données disponibles en décembre 2014 présentées dans le tableau ci-dessous. Gaz Métro a noté une erreur quant au nombre de clients utilisé pour calculer la densité. Comme présenté à la pièce B-0254, Gaz Métro-8, Document 11, de la Cause tarifaire 2017 (R-3987-2016), le nombre de clients au 30 septembre 2014 était de 195 617 au lieu de 194 455, comme présenté dans le rapport de Black & Veatch. La densité qui en résulte aurait dû être de 18,3 au lieu du 18,2 présenté dans ce rapport. Cette précision n'ayant aucun impact sur les conclusions, Gaz Métro souligne qu'elle n'a pas cru bon inviter Black & Veatch à modifier son rapport en conséquence.

<b>Réseau de distribution</b>		
<b>Pression</b>		<b>Longueur (mètres)</b>
Moins de 400		467 486
	400	7 092 716
	700	311 273
	1000	84 711
	1200	187 133
	1900	12 788
	2400	1 371 279
	2900	310 401
Sous-total		9 837 788
<b>Réseau de Transmission</b>		
<b>Pression</b>		<b>Longueur (mètres)</b>
	4400	75 529
	7000	763 595
	9900	23 688
	9930	2 146
<b>Total du réseau</b>		<b>10 702 746</b>

5. Please provide copies of all natural gas distribution company marginal cost of service studies in which Dr. Overcast participated over the last 10 calendar years.

**Réponse :**

L'information recherchée n'est pas de la nature d'une demande de renseignements ayant « pour but de faire préciser certains éléments de preuve déposés et d'obtenir certaines références ou sources des informations présentées » (D-2000-214, p. 6).

6. Please provide copies of all natural gas distribution company marginal cost of service studies in which Black and Veatch participated and/or produced over the last 10 calendar years.

**Réponse :**

Veillez vous référer à la réponse à la question 5.

7. Please refer to Gaz Metro – 6, Document 1.
- a. Provide all supporting documentation and work papers for the profitability calculations shown on page 3. Provide all spreadsheets with cell formulas intact. Provide any other computer models used to calculate the profitability numbers in the table.

**Réponse :**

- a) Afin d'effectuer les calculs de profitabilité dont les résultats sont présentés dans le tableau de la page 3 cité dans la question, chacun des coûts ont été pondérés en fonction de facteurs afin d'obtenir un coût moyen pondéré par marché qui est représentatif des ventes de 2013. Veuillez vous référer à la réponse à la question 1.5 de la demande de renseignements de la FCEI, à la pièce Gaz Métro-8, Document 3, pour le détail de facteurs de pondération.

La différence entre ces coûts moyens pondérés et les 157 \$ utilisés en réalité ont ensuite été appliqués aux revenus requis de chacun des marchés pour le plan de développement de 2013. La rentabilité par marché ainsi obtenue a été reproduite dans le tableau cité dans la présente question.

Le modèle informatique utilisé pour simuler la rentabilité est très complexe et basé sur de nombreux fichiers. Puisque les calculs sont effectués avec des macros, les formules ne permettent pas de faire le lien avec les données. Il faudrait fournir l'ensemble des revenus requis et des analyses de rentabilité effectués au cours de l'année afin de supporter le modèle utilisé. Considérant la portée limitée que procurerait l'accès à cette information, Gaz Métro propose, pour ne pas ajouter à la complexité procédurale, de ne pas déposer les feuilles de travail informatiques.

8. Please refer to Gaz Metro – 6, Document 1 and to Attachment A, which is the Exhibit B-0549, Gaz Metro-17, Document 4 in R-3879-2014. Please provide the following:
- a. All supporting documentation and work papers.
  - b. All supporting spreadsheets with cell formulas intact.
  - c. The results of the industry survey referred to in Section 4. Entitled “Processes Used by Industry Comparables”. Provide all documents, supporting analyses, and other materials used by Gaz Metro in the survey.
  - d. To the extent not provided previously, all analyses supporting all tables presented in the document, including spreadsheets with cell formulas intact.
  - e. An explanation and basis for the customer retention numbers in Appendix 2. In particular, explain how the \$1,197.16 number for major industries was developed and provide supporting documentation and work papers.
  - f. A detailed explanation of the basis for the cost of a cellular line – telemetry for major industries (\$186.12). Include supporting work papers and documentation.
  - g. A detailed explanation of the numbers for Input time for a new contract for all four customer categories. Include supporting work papers and documentation.

**Réponse :**

- a) Gaz Métro vous réfère à la réponse à la question 1.4. de la demande de renseignements de M. Chernick, à la pièce Gaz Métro-8, Document 7.
- b) Gaz Métro vous réfère à la réponse à la question 1.4. de la demande de renseignements de M. Chernick, à la pièce Gaz Métro-8, Document 7.
- c) Gaz Métro vous réfère à la réponse à la question 7.2 de la demande de renseignements n° 1 d'Options consommateurs (OC), à la pièce Gaz Métro-8, Document 5.

- d) Gaz Métro vous réfère à la réponse à la question 1.4 de la demande de renseignements de M. Chernick, à la pièce Gaz Métro-8, Document 7.
- e) Gaz Métro vous réfère à la réponse à la question 1.1 de la demande de renseignements n° 5 de la Régie, à la pièce B-0196, Gaz Métro-8, Document 1, pour la méthode utilisée afin de calculer les chiffres présentés.

De plus, Gaz Métro vous réfère à la réponse à la question 1.4 de la demande de renseignements de M. Chernick, à la pièce Gaz Métro-8, Document 7, pour la demande liée aux fichiers de travail.

À noter que le coût lié à la rétention de la clientèle n'est pas retenu dans la méthode proposée par Gaz Métro dans la pièce B-0144, Gaz Métro-6, Document 1.

- f) Gaz Métro vous réfère à la réponse à la question 1.1 de la demande de renseignements n° 5 Régie, à la pièce B-0196, Gaz Métro-8, Document 1, pour la méthode utilisée afin de calculer les chiffres présentés.

De plus, Gaz Métro vous réfère à la réponse à la question 1.4 de la demande de renseignements de M. Chernick, à la pièce Gaz Métro-8, Document 7, pour la demande liée aux fichiers de travail.

- g) Gaz Métro vous réfère à la réponse à la question 1.1 de la demande de renseignements n° 5 Régie, à la pièce B-0196, Gaz Métro-8, Document 1, pour la méthode utilisée afin de calculer les chiffres présentés.

De plus, Gaz Métro vous réfère à la réponse à la question 1.4 de la demande de renseignements de M. Chernick, à la pièce Gaz Métro-8, Document 7, pour la demande liée aux fichiers de travail.

- 9. Please refer to Gaz Metro – 6, Document 2. For Table 1, page 5, please identify the source for the Operating Expenses listed in the table. Please provide all supporting documentation and source material that support the numbers for each and every expense category.

**Réponse :**

Les informations contenues dans le tableau 1 sont tirées de la pièce B-0040, Gaz Métro-2, Document 8, en phase 1 du présent dossier, portant sur la méthode proposée pour l'allocation des coûts. Toute la documentation reliée à ce contenu se retrouve aussi dans la phase 1.